

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 3 AVRIL 2017

L'an deux mil dix-sept et le 3 avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Denise GILS.

Présents : ALLIER Stéphane, DAVID-RICHELME Suzanne, GILS Bernard, GRINO Sylvie, LAPEYRE Denis, LOUVEAU Solveig, PAPINESCHI Véronika, PELTIER Julien PRÉVOTEAU Gisèle, RICHOU Xavier, VILA Charlotte, VILA Didier.

Absents excusés : ALEMANY Brigitte a donné procuration à GILS Denise.
LEFRANCQ Arnaud a donné procuration à RICHOU Xavier.

Sur proposition de la Présidente, Mr LAPEYRE Denis est désigné secrétaire de séance.

PROJET ÉOLIEN

La société NORDEX vient présenter le projet d'implantation de 4 éoliennes sur le territoire de la commune à environ 750 / 800 mètres des premières habitations. Cette société demande un accord délibéré de principe pour continuer l'étude et une autorisation pour les accès communaux sur les sites concernés. Un avis sera également demandé au niveau de l'enquête publique.

APPROBATION COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 6 mars est approuvé.

VENTE PARCELLE À FPS TOWERS

Vente de la parcelle sur laquelle est implanté le pylône de téléphonie à la société exploitante FPS TOWERS pour un montant de 33 000€ chemin de Mengaud

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE L'ANCIENNE PISCINE

Suite aux orientations globales définies par le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) la commission Municipale propose :

- de commencer l'aménagement de l'ancienne piscine par la réfection du bâtiment existant. Après avoir déposé le matériel technique, 2 salles pourraient être créées avec une ouverture vers le boulodrome et un local technique/barbecue. Un architecte sera missionné pour étudier les possibilités.
- de prévoir l'implantation d'une structure de jeux sur le petit bassin.
- de prévoir la construction d'une structure, halle, terrain multisport pour adolescents, ... sur le grand bassin après l'avoir comblé.

Un levé topographique est nécessaire pour l'ensemble de l'espace.

SERVICE FUNÉRAIRE

Lecture du compte-rendu du projet de règlement de prestations funéraires qui a été élaboré par la Commission. Une réunion aura lieu lundi 10 avril à 10h30 pour étudier les propositions des sociétés

funéraires consultées. Une convention sera signée pour un an avec le prestataire qui a déposé la meilleure offre.

URBANISME

1. Un permis a été déposé par le nouveau propriétaire du terrain de l'ancienne maisonnette de Madame Lorca, pour la construction d'un abri de jardin, de la clôture et d'un accès côté rue Léo Lagrange. Ce nouvel accès est refusé à cause de son emplacement dangereux situé juste avant le tournant.
2. Une réflexion sera engagée pour définir les sanctions à entreprendre en cas de non-respect des règles d'urbanisme et notamment les clôtures non crépies ou celles qui sont supérieures à la hauteur autorisée.

ZAC – NOUVELLE RUE

La nouvelle rue créée entre la RD11 et la gendarmerie située dans la ZAC, portera le nom de « rue de la Gare ».

AIRE DE LAVAGE

Le Conseil Municipal accepte la mise à disposition du terrain (chemin de Mengaud) sur lequel est implantée la colonne de remplissage au porteur de projet de construction de l'aire de lavage. Un bail de type emphytéotique sera mis en place avec le porteur de projet qui devra être accepté par la commune. Il s'engagera à autoriser le lavage des machines à vendanger à tous les propriétaires de la commune même s'ils ne sont pas adhérents de cette structure porteuse du projet.
(Vote : pour 9 et abstention 6).

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 15 MAI à 20h30